

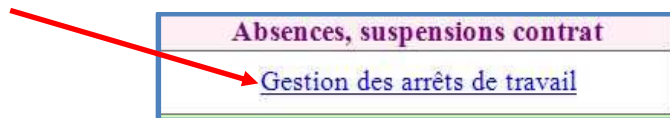
Les arrêts de travail

A. Les déclarations DSN

Attention... Deux cas peuvent se présenter :

- Le salarié est soumis à la CNRACL.
- Le salarié est soumis à l'IRCANTEC.

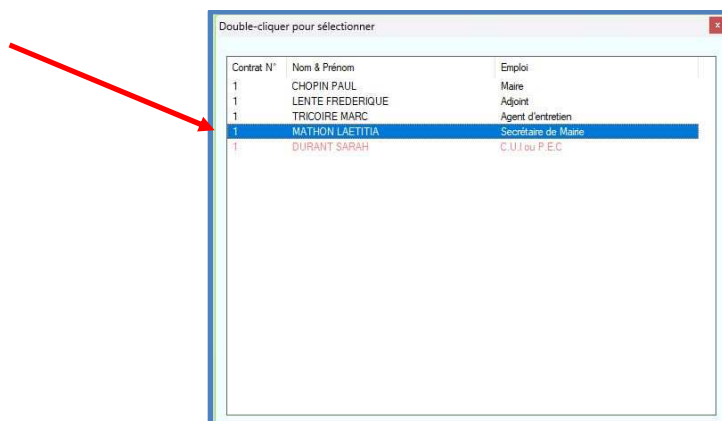
Dans les deux cas, on demandera « *Absences, suspensions de contrat* » :



Puis on cliquera sur : 



et sur « *Choix du salarié* » :



1^{er} cas : Employé à la CNRACL

Arrêt de travail ou suspension du contrat

Salarié
MATHON Laetitia

Informations arrêt de travail

Motif de l'arrêt de travail : 01 - maladie

Date du dernier jour travaillé : 17 / 01 / 2024

Date de fin prévisionnelle : 20 / 01 / 2024

Subrogation : ☐ Oui ☒ Non

Début de la subrogation : / /

Fin de la subrogation : / /

ISAT employeur : / /

SIC employeur : / /

Date de la reprise : / /

Motif de la reprise :

Date accident ou fièvre constatation : / /

zones obligatoires Signaler la reprise Signaler l'arrêt Enregistrer Annuler

Il suffira d'enregistrer uniquement le signalement qui se fera automatiquement avec l'envoi de la prochaine DSN mensuelle.

2^{ème} cas : Employé à l'IRCANTEC

Arrêt de travail ou suspension du contrat

Salarié
MATHON Laetitia

Informations arrêt de travail

Mois de l'arrêt de travail : 01 - janvier

Date du dernier jour travaillé : 17 / 01 / 2024

Date de fin prévisionnelle : 20 / 01 / 2024

Subrogation : ☒ Oui ☐ Non

Debut de la subrogation : 18 / 01 / 2024

Fin de la subrogation : 20 / 01 / 2024

ISAN employeur : FR7630001001210E8040000000024

BIC employeur : FR00PFB1TX

Date de la reprise : ____ / ____ / ____

Date accident ou Non-amélioration : ____ / ____ / ____

Zones obligatoires

Signaler la reprise Signaler l'arrêt Enregistrer Annuler

Deux possibilités : avec ou sans subrogation.

Avec subrogation : on renseignera : - les zones concernant les dates - l'IBAN - le code BIC de la collectivité ou de votre Trésorier.

Puis (avec ou sans subrogation), on cliquera sur : « Signaler l'arrêt »

Dans les cinq jours qui suivent la connaissance de l'arrêt, on déposera sur « Net-Entreprises » l'évènement comme un flux DSN classique.

Ce fichier se trouvera comme à l'habitude : *C:\Expéditions\Salaires\DSN\Envois*



La reprise

Nom & Prénoms	Motif de l'arrêt	Dernier jour travaillé	Fin de l'arrêt	Subrogation	Signalement
MATHON Laetitia	malade	17/01/2024	20/01/2024	Oui	Oui

Avec un « **Double-clic** » sur l'employé concerné :

Salarié
MATHON Laetitia

Informations arrêt de travail

Motif de l'arrêt de travail : 01 - maladie

Date du dernier jour travaillé : 17 / 01 / 2024

Date de fin prévisionnelle : 20 / 01 / 2024

Subrogation : ☒ Oui ☐ Non

Début de la subrogation : 18 / 01 / 2024

Fin de la subrogation : 20 / 01 / 2024

IBAN employeur : FR76300010012300000000000056

BIC employeur : FRFPXAPUL

Date de la reprise : 20 / 01 / 2024

Motif de la reprise : 01 - reprise normale

Date accident ou 1ère constatation : / /

zones obligatoires

Signaler la reprise

- On complètera « **Date de la reprise et le Motif de la reprise** ».
- On cliquera sur : «  Signaler la reprise »
- Puis on reprendra une procédure identique à celle de l'arrêt...

B. Les réductions de traitements :

Les traitements réduits à 90% ou à 50%

1^{er} cas : Le traitement réduit concerne le mois en cours.

Cocher la case « **Traitement réduit** ».

Période mensuelle

Du : 01 / 03 / 2025 ... Au : 13 / 03 / 2026 ...

☒ Proratiser en fonction de la période ☐ Ne pas proratiser

Emploi *

Nbre d'heures : 20 ? Max Hebdomadaire : 35

Nombre de jours à décompter (si absence) : 0

Matricule : 18

Service :

Grade : Adjoints techniques

Statut : Autre statut

Code statutaire : TTX2

Nomenclature St. :

Echelon

Echelon : 6

Transfert primes / points

☐ Agent bénéficiant du transfert primes/points

Plafond d'abattement annuel : 0

Demi-traitement et indemnités journalières

☒ Traitement réduit

[Ajouter ou modifier une période](#)

☐ Ne pas appliquer CDG / CNFPT

Congés Payés

☒ Pourcentage des congés payés : 0,00 %

☐ Montant des congés payés : 0,00 €

Supplément Familial

Nbre d'enfants : 3

Indice ou tarif horaire *

☒ Indice maj. : 372 Brut : 381 Bonification : 10

☐ Tarif Horaire

☐ Tarif (1) ou Tarif (2)

☐ Tarif défini : 0,00 €

Commentaire du mois

Déclaration d'événements mensuels

Code événement 1 :

Code événement 2 :

Primes / Indemnités mensualisées

☒ Indemnité compensatrice CSG : 9,46

☐ IAT : 0,00

☐ Rfiseep IFSE : 0,00

☐ Rfiseep CIA : 0,00

☐ Nbre de points CTI : 0

Organismes complémentaires

Organisme 1 :

Organisme 2 :

Retraite compl. :

Definir

MNT - Prévoyance :

Mut. 1 (Part ouv.) : 6,97 €

Mut. 1 (Part patr.) : 2,45 €

Impossible ? ☐ Oui ☒ Non

Tickets restaurant

Nbre de tickets : 0

Enregistrer

Puis ajouter ou modifier une période.

Choisir 90% ou 50% et renseigner les dates de la période.

On indiquera la fin de la période si celle-ci est connue.

Le calcul se fera automatiquement.

2^{ème} cas : Le traitement réduit concerne un mois précédent.

On utilisera l'utilitaire qui se trouve sur le site de maintenance dans la rubrique « **Notices** ».

Utilitaire pour le calcul des rappels sur mois antérieurs 10% et 50% : à enregistrer sur votre PC

Arrêt de : M.							
ARRÊTS MALADIE : Calcul des rappels.							
Type de rappel	Nombre de jours	Montant mensuel brut	NBI	ICCSG	IFSE	CIA	Transf. Primes-points
Rappels à 10%	0	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Rappel à 50%	0	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Principe des rappels	Toutes retenues	Toutes retenues si IRCANTEC Bonification indiciaire si CNRACL	Toutes retenues si IRCANTEC Soumis à la CSG et RDS si CNRACL	Toutes retenues si IRCANTEC Soumis à la CSG et RDS si CNRACL	Toutes retenues si IRCANTEC Soumis à la CSG et RDS si CNRACL	Toutes retenues si IRCANTEC Soumis à la CSG et RDS si CNRACL	Toutes retenues si IRCANTEC Soumis à la CSG et RDS si CNRACL
Rappels globaux							
De un à trois rappels si CNRACL	Toutes retenues	Bonification indiciaire	Soumis à la CSG et RDS				
Un seul rappel si IRCANTEC	- €	- €	- €				
Ne compléter que les cellules jaunes.							

Sur ce tableau « Excel » on ne complètera que les cellules jaunes.

Attention : pour le nombre de jours, il faudra décompter le(s) jour(s) de carence.

Suivant le cas d'un agent soumis à la CNRACL ou à l'IRCANTEC, le ou les montants **négatifs** seront calculés automatiquement sur les deux dernières lignes et devront faire l'objet de rappels dans votre logiciel.

Remarques :

- Avec ce tableau, on pourra même cumuler des rappels à 10% et à 50%.
- Ce document pourra vous servir de « pièce jointe » pour votre Trésorier.

La ou les journées de « carence »

La ou les journées de « carence » feront également l'objet d'une retenue sur salaire qui se calculera automatiquement en renseignant le rappel de la manière suivante :

Mois en cours : Mars

Rappel N°4

☐ Prime / Gratification / Indemnité	0,00 €	Sélectionner dans la liste
☐ H.S 25% (- de 14) à 14,85	0 H	
☐ H.S 27% (+ de 14) à 15,09	0 H	
☐ H.S (Dimanche) à 24,74	0 H	
☐ H.S (Nuit) à 29,69	0 H	
☐ Heures Compl. à 11,88	0 H	
☐ Pourcentage du Salaire Brut	0,00 %	
☐ Bonification Horaire (employés payés à l'heure)	0,00 €	
☐ Bonification indiciaire (calcul automatique)	0,00 €	
☐ Indemnité différentielle	0,00 €	
☒ Jour(s) de carence	0,00 €	1 jour(s)
☐ Indemnités journalières subrogées (nettes)	0,00 €	
☐ Autres : Précisez	0,00 €	

Principe de calcul

Toutes retenues

Catégorie de rappel

☐ Prime / Indemnité

☒ Rappel (H.S, Brut, etc...)

☐ Avantage en nature

☐ Rémunération diverse

☐ Repas

☒ Autre

☐ Acompte

☐ Retenue

Période de référence du rappel

04 / 06 / 2025 ... 04 / 06 / 2025 ...

Reconduction du Rappel

☒ Non ☐ Oui

Enregistrer Annuler